

AVENANT DE RENOUVELLEMENT DE BAIL COMMERCIAL

ENTRE-LES SOUSSIGNES

[Redacted signature area]

Ci dénommée «La bailleresse»

D'UNE PART,

et

[Redacted signature area]

Ci dénommée « Le Locataire »

D'AUTRE PART,

FAISANT SUITE :

1° Au Bail Commercial consenti à [Redacted], pour une période de NEUF ANNEES à compter du 29 Janvier 2013 pour finir le 28 Janvier 2022 pour un local commercial situé 1 Avenue de Laute 13400 AUBAGNE

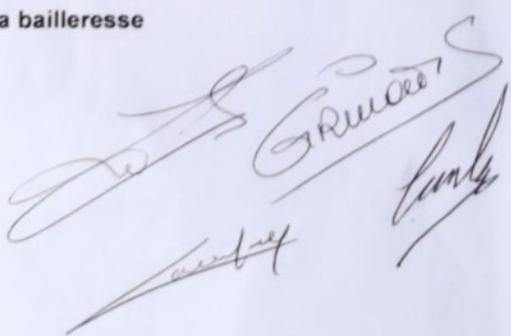
IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Le bail commercial est renouvelé au profit de [Redacted], pour une nouvelle durée de NEUF ANNEES entières et consécutives à compter du 29 JANVIER 2022 pour se terminer le 28 JANVIER 2031.

Toutes les autres clauses et conditions du bail initial restent et demeurent inchangées.

Fait à Aubagne, le 08 Février 2023

La bailleresse



Le Locataire

